

Comité Permanent Inter-Etats de Lutte
contre la Sécheresse dans le Sahel



Permanent Inter-State Committee for
Drought Control in the Sahel

CILSS

SECRETARIAT EXECUTIF

PROGRAMME MAJEUR "POLITIQUE SECURITÉ ALIMENTAIRE"

**PROJET RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION
DES CRISES ALIMENTAIRES AU SAHEL**

PREGEC

DOCUMENTS DE SYNTHÈSE

**COMITÉ DE PILOTAGE
OUAGA, 13 - 17 JANVIER 1996**

Janvier 1997

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS	4
2. BILAN D'EXECUTION 1996	5
2.1. Présentation du Document de Projet et du budget prévisionnel au Comité Régional de Pilotage	5
2.2. Vers une nouvelle formulation du Document de Projet	6
2.3. Participation à la réunion annuelle du « Réseau de Prévention des Crises Alimentaires »	8
2.4. Etat d'exécution du budget prévisionnel	9
3. BILAN D'EXECUTION CUMUL 1995 ET 1996	9
3.1. Elaboration du Document de projet et des budgets prévisionnels PREGEC	9
3.2. Rapport d'activités 1994 du PAROC	10
3.3. Comptabilité/Inventaire du PAROC	10
3.4. Clôture du PAROC	10
4. PLAN D'OPERATION 1997	10
4.1. Etudes de reformulation du projet	10
A1 Coordination et suivi du processus	10
A2. Organisation et tenue des 9 ateliers nationaux de validation	10
A3. Finalisation des 9 études nationales	11
A4. Synthèse régionale des 9 études nationales	11
A5. Organisation et tenue de l'atelier régional de validation	11
A6. Formulation du document de projet	11
4.2. Budget prévisionnel 1997	12
5. ANNEXES	13
1. Fiche synthétique de présentation du projet	14
2. Tableau synoptique de la période planifiée 1995-1997	15
3. Bilan annuel d'exécution 1996	16
- Partie explicative	16
- Situation physique	16
- Situation financière	17
4. Bilan d'exécution cumul 1995-1996	18
- Situation physique	18
- Situation financière	19

5.	Programmation triennale	20
-	Plan d'opération triennal (1997-1999)	20
-	Devis annuel 1997	20
-	Contenu opérationnel 1997	22
6.	Plan d'opération 1997	23
7.	Liste des documents élaborés durant l'année 1996	24

ABREVIATIONS

CILSS	:	Comité Permanent Interétats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CONACILSS :		Correspondant National du CILSS
CONASUR :		Comité National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
DIAPER :		Projet Diagnostic Permanent
FAO :		Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA :		Franc de la Communauté Financière Africaine
FERAP :		Projet Régional de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires
FNSA	:	Fonds Nationaux de Sécurité Alimentaire
OACM	:	Organisations Associatives, Coopératives et Mutualistes
ONG	:	Organisations Non Gouvernementales
OPAM	:	Office des Produits Agricoles du Mali
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PMSA	:	Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire
PREGEC	:	Projet Régional de Prévention et de Gestion des Crises alimentaires
PRODOC	:	Document de projet
PRORES	:	Projet Régional de Réflexion Stratégique sur la Sécurité alimentaire durable au Sahel
PSA	:	Programme de Sécurité Alimentaire
SAP	:	Système d'Alerte Précoce
SIM	:	Systèmes d'Information des Marchés céréaliers
SNS	:	Stocks Nationaux de Sécurité alimentaire
SP/CPC	:	Secrétariat Permanent de la Coordination de la Politique Céréalière

INTRODUCTION

Le Projet « Prévention et Gestion des Crises alimentaires », en abrégé PREGEC, fait partie intégrante du Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire (PMSA) dont l'objectif stratégique est le développement de politiques nationales visant la construction de la sécurité alimentaire régionale.

Il couvre tous les Etats membres du CILSS : Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.

Le Document de Projet, élaboré en avril 1995, a été soumis en janvier 1996 à l'approbation du Comité Régional de Pilotage qui a formulé des remarques et des suggestions sur le programme d'activités 1996 et le Plan d'Opération triennal 1995-1997.

La synthèse issue de ces discussions fait apparaître, entre autres, que le Document de Projet et le Plan d'Opérations 1995-1997 semblent être élaborés sur la base de disponibilités budgétaires et non sur celle uniquement des besoins identifiés ».

Le budget adopté par le comité de pilotage est de 89.520.000 FCFA soit 11 % du budget global approuvé pour le Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire.

Cependant, seuls les Pays-Bas ont annoncé une contribution de 46.875.000 FCFA. Le Conseiller à la Sécurité alimentaire a été chargé par le Comité de Pilotage d'approcher d'autres donateurs en vue de boucler le financement du Projet c'est-à-dire obtenir le reste du financement soit 42.645.000 FCFA.

L'enveloppe consentie par les bailleurs de fonds témoignait en fait leur intérêt limité vis-à-vis du Projet tel qu'il avait été ficelé et présenté.

Dès lors, s'est posée pour le CILSS la problématique de la nécessité de procéder à une nouvelle formulation du Document de Projet sans qu'il soit porté atteintes à l'orientation initiale du Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire.

La nouvelle formulation doit être le résultat d'un travail d'échanges d'expériences et de réflexions mené dans le cadre d'études nationales et régionale sur la prévention et la gestion des crises alimentaires au Sahel impliquant l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par la question, notamment les femmes, les Organisations Associatives, Coopératives, Mutualistes (OACM) et les ONG nationales et internationales dans leurs nouvelles fonctions d'acteurs socio-économiques de la société civile dans un contexte de privatisation des économies sahéliennes, de pluralisme politique et de décentralisation.

Les systèmes de prévention et de gestion des crises alimentaires actuellement pilotés par les pouvoirs publics sahéliens grâce à l'appui des bailleurs de fonds n'ont pas suffisamment intégré ces nouvelles dynamiques.

De plus, les populations sahéliennes continuent de vivre une situation de sécurité alimentaire fragile caractérisée, entre autres, par :

- le net recul dans la plupart des pays du CILSS du niveau des Stocks Nationaux de Sécurité (SNS) ;
- le grand dysfonctionnement des marchés et le retrait des organismes publics de commercialisation de denrées alimentaires chargés de les réguler et de les stabiliser, d'où la nécessité de responsabiliser les acteurs socio-économiques de la société civile ;
- la persistance de la précarité de la situation alimentaire due aux aléas climatiques (variation de production très importante d'une année à l'autre) nécessitant régulièrement le recours à l'aide alimentaire ; et
- la faiblesse des revenus limitant l'accessibilité des produits alimentaires disponibles à un grand nombre de populations et nécessitant de replacer les actions dans leur cadre macro-économique.

Le présent rapport d'activités se situe donc dans une phase charnière de l'évolution future du projet. Il s'articule autour :

- du rappel des objectifs et résultats attendus ;
- du bilan d'exécution 1996 ;
- du bilan d'exécution cumul 1995 et 1996 ; et
- du plan d'opération 1997.

La programmation triennale 1997, 1998 et 1999 sera élaborée dès l'approbation par le Comité Régional de Pilotage du Document de Projet reformulé qui devra indiquer très clairement l'option finale qui se sera dégagée en ce qui concerne :

- les objectifs stratégiques et opérationnels ;
- les résultats attendus ; et
- le catalogue des activités retenues.

1. RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

Par rapport aux trois autres projets que compte le Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire, à savoir :

- le Projet régional de Réflexion Stratégique sur la sécurité alimentaire durable au Sahel (PRORES) ;
- le Projet régional de « Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires » (FERAP) ; et
- le Projet de « Promotion des Produits Locaux au Sahel » (PROCELOS),

PREGEC, selon le Document de Projet élaboré en avril 1995, vise :

- un objectif stratégique qui consiste à contribuer à la réduction de la vulnérabilité du Sahel aux crises alimentaires dues en particulier à des fluctuations de la production ;
- un objectif opérationnel qui est d'oeuvrer au renforcement dans un cadre sous-régional harmonisé des dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires dans les pays du CILSS ; et
- trois résultats principaux, à savoir :
 - * la proposition aux Etats-membres d'un processus d'élaboration et de mise en oeuvre de plans d'intervention d'urgence ;
 - * l'amélioration des méthodes de gestion des stocks et fonds nationaux de sécurité alimentaire ; et
 - * le renforcement de l'application de la charte de l'aide alimentaire au Sahel.

2. BILAN D'EXECUTION 1996

La programmation des activités au cours de l'exercice 1996 a été formulée au regard de la décision prise par le CILSS de procéder à une reformulation du Projet qui soit en adéquation avec les objectifs recherchés par le Programme Majeur de Politique de Sécurité Alimentaire.

2.1. Présentation du Document de Projet et du budget prévisionnel au Comité Régional de Pilotage

Il a été noté au cours de la réunion du Comité Régional de Pilotage en janvier 1996 sur le programme d'activités 1996 présenté que :

- le projet semble être élaboré sur la base de disponibilités budgétaires et non sur la base uniquement des besoins identifiés ;
- l'enveloppe consentie par les bailleurs de fonds témoigne d'un intérêt limité de leur part vis-à-vis du projet tel qu'il est ficelé et présenté ;
- l'approche du projet consistant à ne financer et exécuter que des activités qualifiées de régionales et non les activités purement nationales qui devront rechercher leur financement auprès des bailleurs locaux suscite une certaine inquiétude ;
- l'objectif stratégique du projet était trop restrictif en ce sens qu'il ne prenait en compte que les crises alimentaires dues à la variation de la production et ne faisait aucunement cas d'autres aspects de la sécurité alimentaire tels que les problèmes d'accessibilité économique.

Ceci explique le non bouclage du projet de budget adopté par le comité de pilotage et qui était estimé à 89.520.000 FCFA. Seuls les Pays-Bas ont annoncé une contribution de 46.875.000 FCFA

Il convient de souligner que dans la pratique, le Document de Projet a été conçu durant l'exercice 1995 selon les méthodes d'approche et les systèmes de gestion calqués exclusivement sur ceux du projet « PAROC » dont il est l'héritier, en occultant l'environnement institutionnel, politique, économique et social dans lequel le projet PREGEC est appelé à évoluer. Au demeurant, on a reconduit in extenso les objectifs, les résultats attendus, les activités et le budget du PAROC.

Les fondements théoriques et la conception du PREGEC se sont ainsi trouvés en déphasage avec le dispositif nouveau en matière de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires dont voulait se doter le Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire pour atteindre ses objectifs, à savoir, la valorisation des acquis du PAROC dans le nouveau contexte créé et l'implication de tous les acteurs (publics, privés, de l'économie sociale et des Bailleurs de Fonds...) dans le processus.

Les instances du CILSS ont donc en toute logique engagé un processus de reformulation du Document de Projet qui soit beaucoup plus en conformité avec le dispositif global du Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire.

2.2. Vers une nouvelle formulation du Document de projet

Il ne s'agit pas d'une réorientation du projet « PREGEC » mais d'une prise de conscience, née des remarques et suggestions formulées par le comité de pilotage en janvier 1996, de l'expérience des vraies conditions à observer et des produits à obtenir pour rédiger les objectifs stratégiques et opérationnels du projet qui soient conformes avec ceux recherchés par le Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire.

A.1 Elaboration d'une note d'orientation pour la formulation Document de Projet (juin 1996)

Elle a été rédigée en juin 1996 et prend en compte les enjeux présents et futurs qui se profilent au Sahel et qui concernent particulièrement :

- * le rôle que les femmes pourraient jouer dans la prévention et la gestion des crises alimentaires dans leurs fonctions de « reproductrices et productrices » ;
- * le rôle des Organisations Associatives, Coopératives et Mutualistes (OACM) et des ONG locales, nationales, régionales et internationales qui ont initié, promu et développé des systèmes de prévention et de gestion locales des crises alimentaires généralement méconnus des décideurs, des pouvoirs publics et des bailleurs de fonds ; et
- * les relations fonctionnelles et systémiques sous-jacentes existant entre la « Prévention et la gestion des crises alimentaires » et « la pauvreté au Sahel ».

A.2 Elaboration des termes de référence de l'Etude sur la formulation du projet PREGEC » (juin-juillet 1996)

Ils ont été rédigés en juin-juillet 1996 et s'articulent autour de :

- * la problématique de la prévention et de la gestion des crises alimentaires au Sahel ;
- * la nature de l'activité qui est de formuler des propositions susceptibles de mise en oeuvre d'un schéma de stratégie régionale de prévention et de gestion des crises alimentaires fondé sur des schémas de stratégies nationales de prévention et de gestion des crises alimentaires dans une dynamique de développement local durable ;
- * l'objectif de l'Etude qui est de faire le tour de la question dans les neuf (9) Etats-membres du CILSS et de proposer des alternatives endogènes durables pour une meilleure harmonisation et une meilleure intégration technique et institutionnelle tant aux niveaux local (collectivités), national (Etats) que régional (CILSS) ;
- * les éléments de schéma de stratégie nationale qui comportent :
 - . un profil aussi précis que possible de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté au niveau des Etats ;
 - . une revue en détail du système de prévention et de gestion des crises alimentaires existant ;
 - . les principales contraintes ;
 - . la redéfinition des rôles des acteurs concernés ;
 - . les conclusions et recommandations.

A.3 Lancement et démarrage des études nationales (juillet 1996, décembre 1996) avec

- * l'envoi des termes de référence dans les neuf (9) Etats ;
- * la sélection des consultants nationaux ; et
- * le suivi par le Consultant Régional, en relation avec le coordonnateur par intérim, le conseiller à la Sécurité Alimentaire et les CONACILSS de l'évolution des études.

Cinq études nationales (Burkina Faso ; Niger ; Sénégal, Mali, Gambie) ont été déposées en décembre 1996 auprès du coordonnateur pour amendements. Les quatre études restantes sont attendues avant fin décembre 1996.

Il convient de souligner déjà que l'unanimité semble se dégager sur la nécessité d'une redéfinition des rôles des acteurs dans la prévention et la gestion des crises alimentaires.

Selon les résultats des premières études, sur le plan politique, les Etats par des réformes sectorielles ont ouvert un champ d'intervention pour les acteurs socio-économiques et les structures d'appui, libéré des aires de souveraineté (relation avec les bailleurs de fonds de la coopération bilatérale et multilatérale) aux organisations de la société civile et transférée des compétences accrues aux collectivités locales.

Tout cela témoigne de l'existence de conditions favorables à la participation effective des populations dans la lutte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires.

Pour ce faire, les Etats doivent définir une stratégie cohérente avec la participation des populations et des ONG à côté des bailleurs de fonds. Cela aura l'avantage d'une utilisation optimale et d'une meilleure absorption des ressources disponibles aux niveaux sous-régional, nationaux et locaux pour la prévention et la gestion des crises alimentaires.

2.3 Participation à la réunion annuelle du « Réseau de Prévention des Crises alimentaires

Le coordonnateur par intérim a effectivement participé à cette réunion (28 au 29 novembre 1996).

Il convient de souligner qu'à travers les études nationales et la participation du coordonnateur par intérim à la réunion annuelle du « Réseau de Prévention des Crises alimentaires », il s'est dégagé des intentions réelles de participation au projet de la part des institutions partenaires potentiels tant aux niveaux des Etats (agences d'exécution des projets de promotion du développement à la base, commissariats à la sécurité alimentaire, offices céréaliers, projets d'appui aux ONG...) que des Bailleurs de Fonds (Union Européenne, FAO, PAM, Projets USAID d'appui aux ONG...).

Par ailleurs, les participants à la réunion ont convenu, entre autres :

- d'associer à l'avenir le Projet PREGEC aux missions d'évaluations relatives à l'application de la Charte de l'Aide Alimentaire ;
- d'insister sur le fait que l'Aide Alimentaire soit mieux ciblée vers les populations vulnérables et que les concepts de vulnérabilité utilisés dans les différents pays et au sein de chaque pays, fassent l'objet d'une typologie précise et éventuellement d'une harmonisation ; et
- de faire de la prévention des crises alimentaires au Sahel une fonction principale des activités du CILSS.

Une proposition précise de formulation de projet devrait être faite dans la moitié de l'année 1997, pour financement.

2.4 Etat d'exécution du budget prévisionnel

Sur un budget global de 789.081.000 FCFA approuvés par le Comité de Pilotage de janvier 1996 pour le Programme Majeur Sécurité Alimentaire, la part prévue pour le projet PREGEC était de 89.520.000 FCFA soit 11 % de l'enveloppe globale.

Les Pays-Bas constituent le seul bailleur de fonds des activités du projet avec une enveloppe financière de 46.875.000 FCFA.

L'état d'exécution de ce budget se présente à la date du 30 novembre 1996 comme suit :

Rubriques	Ressources/Recettes			Emplois/Dépenses		
	Bailleurs	Prévisions dotations	Réalisations fonds reçus	Ecart	Prévisions dotations	Réalisations engagement
PAYS BAS	46.875.000	8.386.680	38.478.320	46.875.000	10.336.690	36.538.310
TOTAL	46.875.000	8.386.680	38.478.320	46.875.000	10.336.690	36.538.310

Source : Centre de Gestion, décembre 1996

De ce tableau, il convient de souligner que les écarts entre les prévisions et les réalisations s'expliquent essentiellement par la mise en place tardive du processus de reformulation du Projet (juin 1996).

Par ailleurs, les appels de fonds initiés auprès du Bailleur de Fonds n'ont pas encore fait l'objet d'approvisionnement. Cette situation de fait a affecté l'évolution normale du PREGEC.

3. BILAN D'EXECUTION CUMUL 1995 ET 1996

La programmation cumulée des activités durant les exercices 1995 et 1996 a été formulée au regard des objectifs et résultats indiqués au point 1 et à mi-chemin entre la fin du projet « Programme d'Appui aux Offices Céréaliers » (PAROC) prévue fin décembre 1995 et l'approbation probable du projet « PREGEC » par le comité de pilotage courant janvier 1996 pour une période de trois ans (1995-1997).

3.1 Elaboration du document de projet et des budgets prévisionnels PREGEC

Le document de projet et les budgets prévisionnels du projet ont pu être élaborés en Avril 1995 pour être présenté au comité de pilotage en janvier 1996, y compris l'élaboration du plan d'opération et la budgétisation annuelle avec l'appui d'un consultant. (cf. annexes 2 et 4).

Les remarques et les suggestions formulées en cette occasion ont amené le CILSS à engager en 1996 un processus de reformulation du projet sous la supervision du Coordonnateur du projet PRORES (cf. décision n°019/SE/96 de 14 juin 1996).

3.2 Rapport d'activités 1994 du PAROC

Le Coordonnateur de projet a rédigé le rapport d'activités de 1994 du PAROC ainsi que ceux du 1er semestre de 1995 et de l'année 1995 en français.

3.3 Comptabilité/ Inventaire du PAROC

Le Coordonnateur de projet PAROC suit périodiquement l'exécution financière du PAROC. Enfin, l'inventaire du projet PAROC a été actualisé en vue de la cession du patrimoine du projet, conformément à l'arrangement.

3.4 Clôture du projet PAROC

Le projet PAROC a pris fin le 31 décembre 1995 avec la clôture des comptes et la cession de tout le matériel au CILSS.

4. PLAN D'OPERATION 1997

4.1 Etudes de reformulation du projet

Compte tenu du processus de reformulation engagé au cours de l'exercice 1996 (cf. point 2.2) le Plan d'Opération 1997 du projet s'articulera exclusivement autour des étapes relatives d'une part à la coordination et au suivi du projet par le Conseiller du Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire et le Coordonnateur du projet PRORES et d'autre part à la formulation définitive du Document de Projet.

A1 Coordination et suivi du processus.

Ils se feront conformément aux dispositions de la décision n°019/SE/96 du 14 juin 1996 du Secrétaire Exécutif.

A ce titre, le consultant régional, le consultant du Club du Sahel et les consultants nationaux travailleront sous la supervision du Conseiller à la Sécurité Alimentaire et du Coordonnateur du projet PRORES.

A2. Ateliers nationaux de validation (janvier 1997-avril 1997)

Les Ateliers Nationaux de validation, à raison de un (1) atelier pour chacun des 9 Etats membres, viseront à impliquer sur une large base participative, les parties prenantes de la problématique de la Prévention et de la Gestion des Crises Alimentaires au Sahel, à savoir, autorités Gouvernementales, locales, et internationales, mais surtout les femmes, les organisations représentatives des associations professionnelles et de développement à la base, ainsi que les organisations de service (ONG et privés), qui les appuient.

Les Ateliers Nationaux seront organisés en étroite collaboration avec la même équipe de consultants régional et nationaux déjà impliquée dans la phase précédente d'Etudes, toujours sur la base des termes de référence.

Les rapports de ces Ateliers Nationaux feront l'objet de Notes de Synthèses rédigées par le consultant régional qui constitueront la base sur laquelle seront finalisées les études nationales, sera organisé l'Atelier Régional.

A3. Finalisation des neuf études nationales (avril 1997-mai 1997)

Elle sera pilotée par le consultant régional sous la supervision du coordonnateur par intérim, du conseiller à la Sécurité Alimentaire et des CONACILSS.

Les résultats de cette étape d'études constitueront les bases de mise en oeuvre de l'étape suivante de la synthèse régionale des études nationales.

A4. Synthèse régionale des études nationales (mai 1997-juin 1997)

La synthèse sera confiée au consultant régional.

A5. Organisation et tenue de l'Atelier Régional (juin 1997)

L'Atelier Régional aura pour objet la discussion et l'adoption des propositions finales relatives aux différents volets du Projet PREGEC, tels qu'ils ressortent de l'approche participative mise en oeuvre jusqu'à ce stade.

Il s'agira en conséquence d'une instance de mise en commun et d'arbitrage avec des représentants indiqués des parties prenantes dont chacune aura déjà eu l'occasion de faire valoir ses positions au niveau national où elle se situe.

Les représentants par pays des organismes, institutions et structures suivants seront conviés à participer à cet atelier : offices céréaliers et commissariats à la sécurité alimentaire, systèmes d'alerte précoce, systèmes d'informations sur les marchés, comités ou cellules chargés de la gestion des aides d'urgence et de réhabilitation, OACM, partenaires au développement intéressés...

Le rapport de l'Atelier Régional sera rédigé avec la contribution du consultant régional et d'un consultant du Club du Sahel.

A6. Formulation du Document de Projet (juillet-décembre 1997)

Le Document de Projet constituera le cadre d'orientation et de référence de la formulation définitive du Projet PREGEC. Il sera le premier output (produit) à soumettre au Comité Régional de Pilotage.

Le Document de Projet devra indiquer très clairement l'option finale qui se sera dégagée en ce qui concerne les objectifs stratégiques et opérationnels, les résultats attendus et les activités du projet.

Il sera soumis à l'ensemble des Partenaires ayant été associés au suivi des étapes ci-dessus mentionnées. Il précisera :

- * l'ensemble des mesures d'accompagnement nécessaires à l'opérationnalité du nouveau Projet PREGEC ; et
- * les mesures d'appui à sa structuration tant aux niveaux international, régional que national et local.

Le processus suivra les étapes suivantes :

- * étape de l'élaboration du document de projet par le consultant régional et celui du Club du Sahel (juillet-septembre 1997) ;
- * étape de la discussion du Document de Projet en atelier régional (octobre 1997) ; et
- * étape de la finalisation du Document de Projet intégrant les remarques et suggestions formulées au cours de l'atelier régional (novembre-décembre 1997).

4.2 Budget prévisionnel 1997

Le budget prévisionnel 1997 a été conçu et élaboré au regard des activités retenues pour l'exercice.

Il est estimé à 84.367.500 FCFA et est réparti selon la clef suivante (en FCFA).

A1	Coordination et suivi	24.500.000
A2	Organisation et tenue des 9 ateliers nationaux	10.575.000
A3	Finalisation des études nationales et synthèse régionale	3.675.000
A4	Organisation et tenue de l'atelier régional	19.875.000
A5	Formulation du document de projet	21.725.000
	Imprévus et divers	4.017.500
TOTAL		84.367.500 FCFA

Pour plus de détails se référer à l'annexe 5.

5. ANNEXES

1. Fiche synthétique de présentation du projet
2. Tableau synoptique de la période planifiée 1995-1997
3. Bilan annuel d'exécution 1996
 - Partie explicative
 - Situation physique
 - Situation financière
4. Bilan d'exécution cumul 1995-1996
 - Situation physique
 - Situation financière
5. Programmation triennale
 - Plan d'opération triennal (1997-1999)
 - Devis annuel 1997
 - Contenu opérationnel 1997
6. Plan d'opération 1997
7. Liste des documents élaborés durant l'année 1996

FICHE SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DU PROJET

TITRE	PROJET « PREVENTION ET GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES » (PREGEC)
PAYS COUVERTS	Tous les Etats membres du CILSS : - Burkina Faso ; Cap Vert ; Gambie ; Guinée Bissau. ; Mali ; Mauritanie ; Niger ; Sénégal ; Tchad.
DOMAINES D'INTERVENTION	SECURITE ALIMENTAIRE
DUREE	TROIS (3) ANS (1995-1997)
JUSTIFICATION	<ul style="list-style-type: none"> - Persistance de la précarité de la situation alimentaire due aux aléas climatiques nécessitant recours aux aides alimentaires ; - Faiblesse des revenus des populations limitant l'accès aux produits alimentaires.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la réduction de la vulnérabilité du Sahel aux crises alimentaires ; - Oeuvrer au renforcement dans un cadre sous-régional harmonisé des dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires
RESULTATS ATTENDUS	<p>R1 Proposition d'un processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'urgence</p> <p>R2 Amélioration des méthodes de gestion des stocks et fonds nationaux de sécurité alimentaire.</p> <p>R3 Renforcement de l'application de la charte de l'aide alimentaire au Sahel.</p>
COUT TOTAL 1995-1997 (en milliers de FCFA)	339.171
Personnel	66.420
Equipement	12.000
Fonctionnement	48.600
Activités	196.000
Divers	16.151

Commentaire :

Compte tenu des remarques et suggestions formulées par le Comité de Pilotage en janvier 1996, le budget prévu dans le tableau ci-dessus n'a pas reçu les financements nécessaires. Les annonces de contribution pour l'exercice 1997 sont estimées à 94.662.500 FCFA.

Annexe 2 : TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA PLANIFICATION PROJET PREVENTION ET GESTION DES CRISES

Période planifiée : 1995-1997

PREGE/CILSS

OBJECTIF STRATEGIQUE		CATALOGUE DES ACTIVITES PRINCIPALES	
INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	SUPPOSITIONS IMPORTANTES	R. A
Le Sahel est moins vulnérable aux crises alimentaires dues en particulier à des fluctuations de la production			<p>OBJECTIF OPÉRATIONNEL</p> <p>Les dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires dans les pays du CILSS sont renforcés dans un cadre sous-régional harmonisé</p>
			<p>R1</p> <p>A11 Concevoir et proposer un processus de mise en place du plan d'intervention d'urgence.</p>
			<p>A12 Sensibiliser les Etats à mettre en oeuvre la stratégie d'élaboration et de mise en place du plan d'intervention d'urgence.</p>
			<p>A13 Répondre aux demandes d'appuis ponctuels des Etats membres.</p>
			<p>A14 Promouvoir les échanges d'expériences entre Etats.</p>
			<p>R2</p> <p>A21 Sensibiliser les Etats sur le rôle, les avantages, les contraintes et les interrelations entre SNS et FNSA.</p>
			<p>A22 Mettre à la disposition des Etats les méthodologies de détermination du niveau adéquat des SNS et FNSA.</p>
			<p>A23 Appuyer les Etats à mettre en place les SNS et les FNSA.</p>
			<p>A24 Réaliser une étude comparative des différentes sources d'approvisionnement de la sous-région en cas de crise.</p>
			<p>A25 Elaborer une méthodologie standard de détermination du coût de gestion du SNS.</p>
			<p>A26 Elaborer une conception du financement durable du SNS et du FNSA.</p>
			<p>A27 Mener une réflexion en vue d'une rotation technique plus efficiente du SNS.</p>
Les Etats membres du CILSS sont appuyés dans la mise en place et/ou la gestion plus efficiente des stocks et des fonds nationaux de sécurité alimentaire			<p>R1</p> <p>A31 Contribuer à la coordination des différents dispositifs d'information pour la sécurité alimentaire.</p>
			<p>A32 Mener une étude sur l'impact de la dévaluation sur les prix des céréales au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal.</p>
			<p>A33 Réaliser une étude sur la corrélation entre les bilans prévisionnels de campagne et l'évolution du niveau d'approvisionnement des marchés au cours d'une même année.</p>
			<p>A34 Contribuer à l'étude de l'impact de l'aide alimentaire au Sahel.</p>
			<p>A35 Contribuer à l'évaluation périodique de l'application de la charte de l'aide alimentaire au Sahel.</p>
			<p>A36 Contribuer à l'organisation de la réunion annuelle du réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel.</p>
			<p>A37 Faire participer les répondants du Projet au niveau des Etats membres à la réunion de bilans du DIAPER</p>
L'application de la charte de l'aide alimentaire au Sahel est renforcée.			<p>R2</p> <p>A38 Contribuer à l'application de la charte de l'aide alimentaire au Sahel.</p>
			<p>R3</p> <p>A39 Contribuer à l'application de la charte de l'aide alimentaire au Sahel.</p>

BILAN ANNUEL D'EXECUTION 1996

- 1 Partie explicative (voir partie introductive du rapport)
- 2 Situation physique

CODE DU PROJET 104	INTITULE DU PROJET PREGEC	1996	
COMPOSANTES MAJEURES ⁽¹⁾	RESULTATS ATTENDUS ⁽²⁾	PREVI- SIONS	REALISA- TIONS
1. Conception et proposition d'un processus de mise en place du plan d'intervention d'urgence	1.1 Processus d'élaboration et de mise en place des plans d'intervention d'urgence proposés aux Etats et appuyés dans son exécution	- Sensibilisation des 9 Etats - Réponses aux demandes d'appui des Etats - Promotion échanges d'expériences entre Etats	- Remarques suggestions du comité de pilotage en vue reformulation du projet - Reformulation en cours du document de projet
2. Sensibilisation sur rôle, avantages, contraintes et interrelations entre SNS et FNSA	2.1 Etats appuyés dans mise en place et/ou gestion plus efficiente des SNS et FNSA	- Méthodologies de détermination niveau SNS et FNSA - Appui mise en place SNS et FNSA adéquats	- Reformulation en cours du document de projet
3. Contribution à la coordination des différents dispositifs d'information pour la sécurité alimentaire	3.1 Application de la charte de l'aide alimentaire est renforcée	- Etude sur impact dévaluation sur prix céréales - Evaluation bilans céréaliers - Evaluation charte aide alimentaire - Participation réseau prévention crises alimentaires	- Reformulation en cours du document de projet - Participation coordonnateur par intérim du projet à la réunion annuelle du Réseau Prévention des Crises alimentaires (nov 1996)
4. Vers une nouvelle formulation du document de projet	4.1 Nouveau document de projet prenant en compte dimensions femme, OACM et ONG avant fin 1997	- Elaboration note d'orientation pour formulation - Elaboration TDR pour 9 études nationales - Lancement et démarrage études nationales	- Note d'orientation élaborée en juin 1996 - TDR élaborés en juin-juillet 1996 - Etudes lancées et démarrées en juillet-août 1996 - Cinq études nationales (Burkina Faso, Niger, Mali, Gambie, Sénégal) déposées en Décembre 1996
5. Participation réunion annuelle « Réseau de Prévention des Crises alimentaires »	5.1 Sensibilisation des membres du réseau sur le processus de formulation en cours	- Intérêt et participation des membres du réseau	- Compte rendu du coordonnateur - Intentions réelles de participation des membres du réseau

¹ Composante majeure s'entend les grandes lignes d'activités ou volet du projet/programme

² Résultat attendu : il s'agit du ou des résultat (s) attendu (s) pour les grandes lignes d'activités 1996

BILAN ANNUEL D'EXECUTION : ANNEE 1996 (suite)

PREGEC

3 Situation financière (en FCFA)

CATEGORIES DE COUT	SOURCES DE FINANCEMENT			TOTAL PREVISIONS DOTA-TIONS	PREVI-SION BUDGET	REALI-SATION ·AU 30/11/96	BUDGET DISPONI-BLE
Investissements					0		
Frais personnel	Pays-Bas			16.320.000	16.320	2.168.610	14.151.390
Frais Généraux	Pays-Bas			6.200	16.200	930.230	5.269.770
Activités/intervention s/Divers	Pays-Bas			24.350	57.000	7.237.850	1.711.750
TOTAL	Pays-Bas			46.875	89.520	10.336.690	36.538.310

ANALYSE DES ECARTS/PROBLEMES RENCONTRES/SOLUTIONS

Le budget adopté du PREGEC par le Comité de Pilotage est de 89.520.000 FCFA. Seuls les Pays-Bas ont annoncé une contribution de 46.875.000 FCFA. Le reste du financement était à rechercher auprès d'autres donateurs.

Il convient de souligner que les écarts entre les prévisions des dotations, les prévisions du budget et les réalisations au 30/11/96 s'expliquent essentiellement par la mise en place tardive du processus de reformulation du Projet (juin 1996).

Par ailleurs, les appels de fonds auprès du Bailleur de Fonds n'ont pas encore fait l'objet d'approvisionnement. Cette situation a affecté l'évolution normale du Projet.

PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Il est recommandé d'approvisionner le compte PREGEC et de consacrer l'exercice 1997 à la poursuite du processus en vue d'une reformulation définitive du Document de Projet qui soit en adéquation avec les objectifs recherchés par le Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire.

BILAN D'EXECUTION CUMUL 1995 ET 1996 (suite)1 Situation physique

CODE DU PROJET 104	INTITULE DU PROJET PREGEC	1995-1996	
		PREVI- SIONS	REALISATION- TIONS
COMPOSANTES MAJEURES ³⁾	RESULTATS ATTENDUS ⁴⁾		
1. Conception et proposition d'un processus de mise en place de plans d'intervention d'urgence	1.1 Processus d'élaboration et de mise en place des plans d'intervention d'urgence proposés aux Etats et appuyés dans son exécution	6 sur 9 Etats adoptent plan d'urgence Requêtes d'appui	Organisation deux ateliers au Burkina Financement étude plan d'urgence au Mali
2. Sensibilisation sur rôle, avantages, contraintes et interrelations entre SNS et FNSA	2.1 Etats appuyés dans mise en place et/ou gestion plus efficiente des SNS et FNSA	Les 9 Etats ont défini besoins en SNS et FNSA fin 1997	Exploitation expériences PSA Mali, Niger et Burkina Trois études sur détermination coûts de gestion SNS Nouveau code de gestion fonds de réserves Mali/Allemagne
3. Contribution à la coordination des différents dispositifs d'information pour la sécurité alimentaire	3.1 Application de la charte de l'aide alimentaire est renforcée	Rapprochement besoins aide alimentaire avec livraison d'aide alimentaire entre 1995 et 1997 Réduction % distribution gratuite entre 1995 et 1997	Participation réunions sur SISAS et Prévention des Crises alimentaires Réalisation étude de cas au Niger Esquisse TDR sur valorisation bilans campagne
4. Formulation du Projet PREGEC		Elaboration document de Projet et Plan d'Opération 1995-1997	Décision CILSS de reformuler le Projet
5. Rapport d'activités 1994 - PAROC	Adoption CILSS et Allemagne	1 rapport d'activités	1 rapport d'activités
6. Comptabilité/Inventaire PAROC	Adoption CILSS et Allemagne	1 rapport d'inventaire	1 rapport d'inventaire
7. Clôture du PAROC	Clôture fin 1995	1 rapport de clôture	1 rapport de clôture

Commentaire :

A cette situation physique, s'ajoute celle consignée dans le bilan annuel d'exécution 1996 (annexe 3) relative notamment à la nouvelle formulation du projet et à la participation du coordonnateur par intérim à la réunion annuelle du « Réseau Prévention des Crises alimentaires ».

³⁾ Composante majeure s'entend les grandes lignes d'activités ou volet du projet/programme

⁴⁾ Résultat attendu ; il s'agit du ou des résultat (s) attendu (s) pour les grandes lignes d'activités 1996

BILAN D'EXECUTION CUMUL : ANNEES 1995 et 1996 (suite)

PREGEC

2 Situation financière (en milliers de FCFA)

CATEGORIES DE COUT	SOURCES DE FINANCEMENT				TOTAL	PREVI-SION	REALI-SATION
Investissements	Allemagne				12.000	12.000	N.D
Frais personnel de projet	Alle./P-B				38.460	38.460	N.D
	Alle./P-B				22.400	32.400	N.D
Frais généraux						32.400	N.D
Activités/interventions/Divers	Alle./P-B				101.872	134.517	N.D
TOTAL	2				174.732	217.377	N.D

ANALYSE DES ECARTS/PROBLEMES RENCONTRES/SOLUTIONS

Le cumul du bilan d'exécution des années 1995-1996 est le reflet de la situation physique et financière du pojet qui était à mi-chemin entre la fin du « PAROC » prévue pour fin décembre 1995 et financé exclusivement par l'Allemagne, et l'approbation probable du Document de Projet de « PREGEC » par le Comité Régional de Pilotage en vue d'éventuels nouveaux financements.

PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

- Poursuivre le processus de reformulation du Document de Projet comme décidé par le Comité Régional de Pilotage en janvier 1996 et le CILSS.
- Le finaliser au cours de l'exercice 1997 en vue de sa présentation au Comité de Pilotage de décembre 1997 pour une période de deux ans 1998 et 1999.

PROGRAMMATION TRIENNALE

Elle sera effective dès approbation du Projet de Document reformulé, par le Comité Régional de Pilotage fin 1997.

1. Plan d'opération triennal (1997-1999)

Cette présentation devrait en principe préciser à la lumière du bilan 1995/1996, de l'objectif stratégique décennale du programme concerné, les objectifs opérationnels, les résultats attendus et les activités du projet pour 1997-1999. Cependant, compte tenu de la spécificité du projet PREGEC, l'année 1997 sera consacrée exclusivement à la reformulation du Document de Projet à soumettre à l'approbation du Comité Régional de Pilotage fin 1997.

2. Devis annuel 1997

Voir budget études PREGEC 1997, page suivante

BUDGET ETUDES PREGEC 1997
PREGEC/RESULTAT ATTENDU : REFORMULATION DU PREGEC

DESCRIPTION DES ACTIVITES	Quantité	Prix unitaire en FCFA	Coût en FCFA
Coordination et suivi du projet			
Participation conseiller SA et coordonnateur aux 9 ateliers nationaux			
* Billets d'avion	18	300 000 F	5 400 000
*Per diem (9 x 5 jours)	90	50 000 F	4 500 000
Appui aux comités nationaux d'orientation (2 x 9)	18	500 000 F	9 000 000
Participation réunion "Réseau Prévention des crises alimentaires"	1	2 000 000 F	2 000 000
Frais généraux (300.000 FCFA x 12)	12	300 000 F	3 600 000
Total A1			24 500 000
Organisation et tenue des 9 ateliers nationaux			
Consultant régional			
* Honoraires et per diem 7 jours x 9	63	125 000 F	7 875 000
* Billets d'avion	9	300 000 F	2 700 000
Organisation, per diem, location, frais divers ⁽¹⁾	9	PM	PM
Total A2			10 575 000
Finalisation des études nationales et synthèse régionale			
Honoraires et per diem du consultant régional	27	125 000 F	3 375 000
Billets d'avion	1	300 000 F	300 000
Total A3			3 675 000
Organisation et tenue de l'atelier régional			
Billets et per diem de 64 participants ⁽²⁾ (5 jours)	64	PM	12 700 000
Honoraires et per diem consultant régional	15	125 000 F	1 875 000
Billet d'avion consultant régional	1	300 000 F	300 000
Logistique	Forfait	5 000 000 F	5 000 000
Total A4			19 875 000
Formulation du document de projet			
Honoraires et per diem consultants régionaux et Club du Sahel ⁽³⁾	45	125 000 F	5 625 000
Billets d'avion consultant régional	2	550 000 F	1 100 000
Réunion régionale d'orientation	Forfait	15 000 000 F	15 000 000
Total A5			21 725 000
TOTAL A1-A5			80 350 000
Divers 5 %			4 017 500
TOTAL GENERAL			84 367 500

(1) Pris en compte sur reliquat budget 1996 sur la base de 1.000.000 FCFA par atelier

(2) Dont 54 participants des pays et 10 experts du CILSS. Le budget est calculé sur la base de 550.000 F par participant soit 35.200.000 FCFA dont 22.500.000 CFA ont été pris en compte dans le budget 1996

(3) Pour mémoire, le consultant du Club sera financé sur budget Club du Sahel

PROGRAMMATION TRIENNALE (suite)3. Contenu opérationnel

PREGEC

Année 1997

Reformulation du Document de projet

ACTIVITES	MODALITES D'EXECU-TION	INTRANTS (APPORTS)	EXTRANTS (PRODUITS)	DATES EXTREMES D'EXECUTION
Activité 1 Coordination et suivi par PRORES	Etudes et rapports relatifs à la reformulation du projet par consultant régional, consultant du Club et consultants nationaux choisis par le CILSS	Implication intensive de l'expertise sahélienne à travers le consultant régional les consultants nationaux et les Comités Nationaux et Régional d'Orientation	Document de projet reformulé	disponible au plus tard fin 1997
Activité 2 Ateliers nationaux de validation	consultant régional, consultants nationaux et CONACILSS sous la supervision du coordonnateur et du Conseiller à la Sécurité Alimentaire	large base participative de toutes les parties (Etats, privés, femmes, OACM, ONG locales, nationales et internationales)	Contribution des Etats pour un meilleur ciblage des stratégies et politiques de prévention et de gestion des crises alimentaires au niveau national	Janvier-avril 1997
Activité 3 Finalisation études nationales	consultant régional, consultants nationaux, Coordonnateur, Conseiller à la Sécurité alimentaire	Implication et responsabilisation des Etats dans le processus	Bases de mise en oeuvre de l'étape de la synthèse régionale des études nationales	Avril-mai 1997
Activités 4 Synthèse régionale des études nationales	Consultant régional sous la supervision du coordonnateur et du conseiller à la sécurité alimentaire	Contribution du CILSS pour un meilleur ciblage des stratégies et politiques de prévention et gestion des crises alimentaires au niveau régional	Esquisse des propositions de schémas de stratégies régionales	Mai-juin 1997
Activité 5 Atelier régional de validation	consultant régional, consultant Club du Sahel, sous la supervision de coordonnateur et du Conseiller à la Sécurité Alimentaire	Instance de mise en commun et d'arbitrage des propositions nationales	Discussion et adoption des propositions finales	Juin 1997
Activité 6 Formulation du Document de Projet	consultant régional, consultant Club du Sahel, sous la supervision du coordonnateur et du Conseiller à la Sécurité Alimentaire	Option finale sur le projet	Cadre d'orientation et de référence de la formulation du projet	Juillet-décembre 1997

PLAN D'OPERATION 1997

PREGEC

COMPO-SANTE MAJEURE	ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	PREVI-SIONS	TOTAL ANNUEL
Reformulation du projet	1. Coordination et suivi par PRORES	1.1 Le consultant régional, le consultant du Club et les consultants nationaux choisis ont proposé au CILSS des études et rapports relatifs à la reformulation du projet	Le document de projet reformulé disponible au plus tard fin 1997	20 consultants au moins impliqués dans le processus
	2. Ateliers nationaux	2.1. Les ateliers nationaux de validation ont impliqué sur une large base de participation toutes les parties prenantes de la problématique de la prévention et de la gestion des crises alimentaires au Sahel.	Réalisation de 9 ateliers nationaux	9 comptes rendus d'ateliers disponibles
	3. Finalisation études nationales	3.1 Les bases de mise en oeuvre de l'étape de la synthèse régionale sont consolidées.	Réalisation de 9 synthèses nationales	9 rapports de synthèse disponibles
	4. Synthèse régionale des études nationales	4.1 L'esquisse des propositions susceptibles de mise en oeuvre d'un schéma de stratégie régionale de prévention et de gestion des crises alimentaires au Sahel fondée sur des schémas de stratégies nationales est élaborée	Réalisation d'une note de synthèse en vue de l'atelier régional	1 rapport de synthèse régionale disponible
	5. Atelier régional	5.1 Des propositions finales sont adoptées suivant l'approche participative mise en oeuvre jusqu'à ce stade.	Discussion et adoption des propositions régionales	1 rapport régional disponible
	6. Formulation du document de projet	6.1 Le document de projet est approuvé par les instances du CILSS et du Club du Sahel	Participation CILSS/Club/Bailleurs de Fonds	1 document de projet disponible

Annexe 7

LISTE DES DOCUMENTS ELABORES DURANT L'ANNEE 1996

1. Note de synthèse des discussions du Comité Régional de Pilotage sur le Document de Projet « PREGEC » (janvier 1996)
2. Rapports de mission du coordonnateur par intérim du projet dans les 9 Etats membres du CILSS (mars-avril 1996)
3. Note d'orientation pour la reformulation du projet (juin 1996)
4. Termes de référence pour les études nationales (juin-juillet 1996)
5. Eléments de plan de rapport des études nationales à l'intention des consultants nationaux (juin-juillet 1996)
6. Rapports de mission du coordonnateur par intérim dans les 9 Etats membres du CILSS (juillet-novembre 1996)
7. Etudes nationales PREGEC pour le Burkina Faso, le Niger et le Sénégal (novembre 1996)
8. Note sur la stratégie relative à la nécessaire prise en compte des Organisations Associatives, Coopératives et Mutualistes (OACM) dans le processus Sahel 21 (décembre 1996)
9. Compte rendu de la réunion de validation de l'étude PREGEC/CILSS du Sénégal (décembre 1996)
10. Compte rendu de la participation du coordonnateur par intérim à la réunion annuelle du « Réseau Prévention des Crises alimentaires » (Rome, novembre 1996)
11. Rapport d'activités 1996 (décembre 1996).